



QWAMPLIFY

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

QWAMPLIFY SA
Société anonyme
9 PLACE MARIE JEANNE BASSOT
LEVALLOIS PERRET 92300

Ce rapport contient 34 pages

**QWAMPLIFY S.A.S**

Siège social : 9, place Marie Jeanne Bassot

Capital social : 5 681 032 €uros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société QWAMPLIFY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société QWAMPLIFY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La société a procédé à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 1.3.a et 2.1 de l'annexe pour :

- le mali technique, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 0 euros ;
- les écarts d'acquisitions, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 19 894 179 euros.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.3.a et 2.1 de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 21 avril 2026,

Le commissaire aux comptes,



SACOR AUDIT S.A.S.

Représentée par Claire Dissez

BILAN ACTIF

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	33 658 976	13 764 797	19 894 179	20 209 568
Immobilisations incorporelles	7 512 844	6 578 780	934 064	256 766
Immobilisations en cours	33 386		33 386	593 958
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	290 888	282 482	8 406	10 514
Autres immobilisations corporelles	2 531 743	2 312 340	219 403	310 594
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations mises en équivalence				
Autres immobilisations financières	1 225 828	14 830	1 210 998	1 287 150
Total I	45 253 665	22 953 229	22 300 436	22 668 550
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	13 482 571	1 061 840	12 420 731	11 202 783
Autres créances	2 852 432		2 852 432	3 019 784
Charges constatées d'avance	335 723		335 723	514 857
Trésorerie	17 153 804	322 903	16 830 901	13 167 401
Comptes de régularisation actifs				
Total II	33 824 530	1 384 743	32 439 787	27 904 825
TOTAL GENERAL (I + II)	79 078 194	24 337 972	54 740 223	50 573 375



BILAN PASSIF

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 681 032)	5 681 032	5 681 032
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 514 204	9 514 204
Ecarts de réévaluation		
Réserves et résultat consolidés	10 371 938	9 357 905
- dont résultat net de l'exercice	1 056 364	1 216 363
Ecart de conversion		-27 942
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (I)	25 567 174	24 525 199
INTERETS MINORITAIRES		
Total II	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques & charges	673 146	871 944
Total III	673 146	871 944
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	620 279	1 458 401
Concours bancaires courants	2 686 264	707 454
Emprunts et dettes financières diverses	5 249	5 203
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 792 916	3 440 807
Dettes fiscales et sociales	3 846 744	5 343 573
Autres dettes	14 732 287	12 199 844
Comptes de régularisation passif	1 816 164	2 020 950
Total IV	28 499 903	25 176 232
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	54 740 223	50 573 375



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024 (15 mois)
Produits d'exploitation		
Chiffres d'affaires	27 134 944	41 920 083
Autres produits	1 590 332	2 070 800
Total des produits d'exploitation (I)	28 725 276	43 990 883
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	12 877 473	18 496 717
Impôts, taxes et versements assimilés	314 461	517 833
Salaires et charges sociales	13 848 905	21 273 515
Dotations/reprises nettes aux amortissement et provisions d'exploitation	365 725	528 287
Total des charges d'exploitation (II)	27 406 564	40 816 352
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) avant dépréciation des écarts d'acquisition	1 318 712	3 174 531
Amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (III)	324 250	1 035 000
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II-III) après dépréciation des écarts d'acquisition	994 462	2 139 531
RESULTAT FINANCIER	265 589	921 721
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-1 056 529
Impôts sur les bénéfices	-203 687	-840 429
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	1 056 364	1 164 294
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 056 364	1 164 294
Intérêts minoritaires	0	52 069
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	1 056 364	1 216 363
RESULTAT NET PAR ACTION	0,186	0,214
Nombre d'actions	5 681 032	5 681 032



TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2025	31/12/2024
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net part du groupe	1 056 364	1 216 363
Part revenant aux minoritaires	0	-52 068
Plus values/moins values de cession d'immobilisations	-360 342	750 782
Amortissements et provisions nets de reprises	690 141	703 074
Quote part dans les sociétés mises en équivalence ou cédées	0	0
Marge brute d'autofinancement	1 386 163	2 618 151
<i>Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)</i>		
Variation des clients	573 817	-1 361 300
Variation des fournisseurs	-1 412 522	-1 119 736
Variation des autres créances & dettes (hors clients et fournisseurs)	-662 842	1 127 229
Total Variation du BFR	-1 501 547	-1 353 807
Total flux nets de trésorerie d'exploitation	2 887 710	3 971 958
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-643 828	-864 197
Acquisition d'immobilisations financières	-567	-11 203
Encaissement lié à la cession d'une filiale, net de trésorerie cédée	352 053	0
Acquisition et cession d'intérêts minoritaires	0	-934 570
Décassements liés aux earn out	-143 747	-287 494
Cessions/remboursements d'immobilisations	76 719	65 000
Total flux nets de trésorerie d'investissement	-359 370	-2 032 465
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Achats / ventes d'actions propres	-4 400	-675 832
Augmentation/Réduction de capital net de frais	0	0
Souscription de nouveaux emprunts	0	0
Remboursement des emprunts	-839 086	-2 307 553
Total flux nets de trésorerie de financement	-843 486	-2 983 385
AUTRE VARIATIONS		
Variations monétaires	0	1 368
Total autres flux nets de trésorerie	0	1 368
VARIATION DE TRESORERIE	1 684 854	-1 042 523
VARIATION DE TRESORERIE	1 684 854	-1 042 523
Trésorerie d'ouverture	13 783 936	14 826 459
Trésorerie de clôture	15 468 790	13 783 936
Détail de la trésorerie de clôture	15 468 790	13 783 936
Disponibilités	13 137 102	12 451 905
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme (y compris nantis)	2 331 688	1 332 031

A noter que sur les 15 468 790 €, déduction faite de la provision pour dépréciation de 322 903 € des valeurs mobilières de placement, seuls 6 425 015 € du poste « Trésorerie » appartiennent au groupe QWAMPLIFY, après déduction de la trésorerie détenue pour le compte de tiers du fait des avances de fonds consenties par les clients dans le cadre des opérations Marketing en cours (Cf. §2.4 du présent document).



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)	Capital	Prime	Réserves	Ecart de conversion	Résultat	Total
Clôture au 30/9/2023	5 681 032	9 514 203	17 968 589	-29 310	-9 151 214	23 983 300
Affectation du résultat N-1			-9 151 214		9 151 214	0
Résultat de l'exercice					1 216 364	1 216 364
V° des écarts de conversion				1 368		1 368
Actions propres			-675 832			-675 832
Clôture au 31/12/2024	5 681 032	9 514 203	8 141 543	-27 942	1 216 364	24 525 200
Affectation du résultat N-1			1 216 364		-1 216 364	0
Résultat de l'exercice					1 056 364	1 056 364
V° des écarts de conversion			-27 942	27 942		0
Autres			-14 390			-14 390
Clôture au 31/12/2025	5 681 032	9 514 203	9 315 575	0	1 056 364	25 567 174



ANNEXE AU COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

I. Principes et méthodes comptables

L'exercice d'une durée de 12 mois couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2025 du Groupe QWAMPLIFY sont complétés de l'annexe ci-jointe dans laquelle toute information vous sera donnée sur :

1. Le périmètre de consolidation.
2. Les règles et méthodes comptables.
3. Les faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture.
4. Certains postes du bilan et du compte de résultat.

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité. Le Groupe applique, pour ses comptes consolidés, les méthodes d'évaluation et les principes de consolidation conformément à l'avis 98-10 du CNC et au règlement 99-02 publié au JO du 31 juillet 1999 modifié par le règlement du CRC N°2005-10 du 3 novembre 2005 et les règlements ANC n°2015-7 et n°2020-01.

1.1. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Faits marquants de l'exercice :

L'exercice 2025 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- cession de l'intégralité des titres de la société NORDICS pour 657 000 €
- fusion absorption de la société SEEKR par la société ADVERTISE ME avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025

Evènements postérieurs à la clôture

La société SCALE MEDIA a fait l'objet d'une dissolution avec transmission universelle de son patrimoine en date du 9 février 2026 à la société QWAMPLIFY.

La société QWAMPLIFY ACTIVATION a cédé le fonds de commerce HIGHTEN exploité à Bordeaux pour une valeur de 180 000 €.



1.2. Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés suivantes, contrôlées à plus de 50 % par la SA QWAMPLIFY, sont consolidées par intégration globale :

SOCIETES	Siège	% D'INTERET	% CONTROLE
SA QWAMPLIFY	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	Société mère	Société mère
SAS QWAMPLIFY ACTIVATION	135 avenue Victoire 13590 ROUSSET	100 %	100 %
SAS SCALE MEDIA	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	100 %	100 %
SAS BESPOKE	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	100 %	100 %
SAS ADVERTISE ME	1198 Avenue Dr Dona 06250 MOUGINS	100 %	100 %
SAS NOUVODUO	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	100%	100%

La société NORDICS, cédée en date du 1^{er} juillet 2025, a été consolidée jusqu'à la date de perte de contrôle.

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Le groupe ne détient aucune société consolidée par mise en équivalence.

1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Immobilisations et amortissements

a- Ecarts d'acquisition et malis techniques

Les écarts de première consolidation représentent la différence constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres.

Les capitaux propres sont ceux qui apparaissent après que des reclassements et des retraitements aient été effectués pour que soient respectées les règles de présentation et d'évaluation utilisées pour l'ensemble consolidé.

Lors de la souscription supplémentaire de titres d'une société présente dans le périmètre de consolidation, un écart d'acquisition complémentaire est calculé. Cet écart d'acquisition complémentaire représente la différence constatée à la date de la souscription complémentaire, entre le coût d'acquisition de cette quote-part de titres supplémentaire et la quote-part complémentaire de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres.



Conformément aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité, les écarts sont analysés et, le cas échéant, affectés aux éléments d'actifs correspondants : l'écart résiduel non affecté est inscrit en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont analysés comme une provision pour risque inscrite distinctement au passif du bilan. La durée du plan de reprise est de trois ans à compter de la date d'acquisition des titres de participation.

Suite à la modification du Code de Commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a mis fin à l'amortissement obligatoire des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés établis en règles françaises. Ces nouvelles règles sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les écarts d'acquisitions antérieurs au 01/10/2016 ont été ré-analysés. Pour chacun de ces écarts d'acquisition, la durée d'utilisation étant non-limitée, le groupe a choisi de procéder à l'arrêt de l'amortissement. L'application de ce nouveau règlement étant prospective, les amortissements antérieurs ne sont pas repris. Un test annuel de dépréciation est effectué sur ces écarts d'acquisition.

En application des nouvelles règles précitées, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais un test de dépréciation est effectué à chaque clôture d'exercice.

Le test annuel de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des malis techniques avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie.

L'estimation de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie est approchée par la méthode d'actualisation des flux nets de trésorerie sur la base de paramètres issus des plans d'affaires à cinq ans établis par le groupe, qui incluent des taux de croissance et de profitabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation correspondent au coût moyen pondéré du capital de chaque unité génératrice de trésorerie. Le taux de croissance à long terme sur la période au-delà de cinq ans est fixé entre 1% et 2,5% selon les sociétés.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition ou du mali technique, une dépréciation est comptabilisée pour la différence.

b- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n°2023-05, les solutions informatiques (logiciels, ERP, site internet etc.) sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les solutions produites (développées par l'entité) sont comptabilisées lorsqu'elles répondent aux critères d'activation définis par l'article 611-3 (faisabilité technique, intention d'achever et capacité d'utiliser la solution informatique, existence d'un marché ou utilisé en interne, disponibilité des ressources techniques et fiabilité de l'évaluation).

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Postes	Durée
Logiciels	2 à 5 ans



c- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production.

Les éléments amortissables de l'actif immobilisé sont amortis selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Postes	Durée
Installations techniques et matériels	2 à 10 ans
Agencement et installations	2 à 10 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier	3 à 5 ans

d- Immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances de l'actif financier ont été évalués à leur valeur nominale.

e- Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés

Les contrats de location qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge au compte de résultat au fur et à mesure de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les franchises obtenues en début de contrat sont lissées sur la durée du bail.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail tel que défini par le Code monétaire et financier (art. L 313-7) ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière

Au 31 décembre 2025, il n'existe aucune immobilisation financée au moyen de contrat de crédit-bail ou de location-financement retraitée au niveau de la consolidation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à la valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation égale à la différence entre la valeur nominale et la valeur d'inventaire est constituée.

Les provisions clients sont calculées sur la base d'une revue des comptes client par client. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût d'acquisition ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours du change. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, des écarts de conversion sont alors enregistrés.

Conversion des comptes en devises

Les transactions entre les filiales intégrées et la société mère ne constituant pas une forte proportion des activités des filiales, les filiales intégrées disposent d'une autonomie économique et financière. Par conséquent, pour procéder à la consolidation des comptes des entreprises étrangères, la méthode retenue est la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs sont convertis en taux de clôture,
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

La différence de conversion est incluse dans les capitaux propres et les intérêts minoritaires. Par conséquent, elle n'affecte pas le résultat.

Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes latentes entraînent, par contre, la constitution d'une provision pour risque de change.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il est constaté une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Pensions et indemnités assimilées.

Les engagements de retraite ont été estimés sur la base de la méthode rétrospective au 31 décembre 2025 à 404 750 €. Ils sont comptabilisés en provision pour charges.

Les hypothèses retenues pour cette évaluation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation = 3,96 %
- Taux de charges sociales = 42 %
- Age de départ = taux plein 67 ans
- Taux d'inflation = 2%
- Taux d'évolution des salaires = 2%
- Table de mortalité = INSEE 2019-2021



Frais de recherche et développement

Aucun frais de recherche et développement n'est comptabilisé à l'actif des comptes.

Par ailleurs, le groupe Qwamplify a sollicité un crédit d'impôt innovation pour un montant global de 83 K€ sur l'exercice 2025 à hauteur des dépenses en innovation de la société QWAMPLIFY ACTIVATION.

Critères retenus pour identifier les charges et produits exceptionnels

Les éléments dont le montant est inhabituel au regard de l'activité du groupe ou qui, par nature, ne sont pas amenés à se renouveler sont classés en résultat exceptionnel.

Opérations réciproques

Toutes les opérations réciproques sont éliminées.

Chiffres d'affaires et autres produits d'exploitation

- Activité « Médias »

Cette activité regroupe les services proposés pour travailler la notoriété des marques clientes, et l'acquisition de nouveaux clients, notamment à travers les leviers SEA, SEO, emailing, co-registation, social média, brand content etc

Les budgets Media confiés au Groupe pour ces opérations, sont gérés et arbitrés de façon à en maximiser le ROI. La rémunération de cette activité repose sur des honoraires, généralement facturés mensuellement en fonction de la consommation des budgets.

Les budgets confiés ne sont pas comptabilisés en chiffre d'affaires.

- Activité Supply Chain

Le chiffre d'affaires est constitué de prestations de services réalisées avec les tiers et facturées mensuellement au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux exécutés.

- Activité Marketing Activation

Cette activité regroupe les services proposés en matière de licensing, CRM et opérations promotionnelles, qui représentent la plus grande partie de l'activité.

Les opérations promotionnelles sont de deux natures :

1° - les offres de remboursements différés

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de prestations de services réalisées avec les tiers. Ces prestations de services comprennent des frais fixes de mise en place et de suivi ainsi que des frais variables de gestion en fonction du nombre de remboursements effectué. Le chiffre d'affaires est généralement facturé dès le début de l'opération pour la totalité des frais fixes et pour un montant de frais variables calculés sur la base d'une estimation des remboursements sur la totalité de l'opération. A la clôture de l'opération, une facture de régularisation est comptabilisée en fonction des remboursements réellement effectués



A la clôture de l'exercice, pour les opérations en cours, un produit constaté d'avance ou une facture à établir est enregistré sur la base du taux d'avancement de l'opération pour la quote-part du chiffre d'affaires représenté par les frais variables de gestion.

Les remboursements effectués aux consommateurs ne sont pas pris en compte dans le chiffre d'affaires. Les clients consentent des avances de trésorerie afin que la société puisse régler les remboursements en leur nom et pour leur compte.

2° - les offres de remboursements forfaitaires

Le groupe QWAMPLIFY distingue dans les forfaits facturés aux clients le montant des remboursements aux consommateurs de sa prestation de gestion, qu'elle gère pour le compte de ses clients en opération de mandat. Dans ces conditions, seule la partie correspondant à la prestation de gestion de QWAMPLIFY a été comptabilisée en chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de prestations de services réalisées avec les tiers. La société facture ses clients pour un montant global comprenant les remboursements estimés et les frais de gestion. Ce forfait est constaté en chiffre d'affaires dès le début de l'opération. A la clôture de l'opération, le chiffre d'affaires est diminué du montant des remboursements effectués, dans la mesure où les remboursements sont réalisés pour le compte des clients en opération de mandat.

A la clôture de l'exercice, pour les opérations en cours, un produit constaté d'avance est comptabilisé en fonction du taux d'avancement de l'opération. Les remboursements effectués à la date de clôture constituent un avoir à établir.

Pour ce type d'opérations, la part des remboursements réalisés excédant les remboursements attendus est à la charge de la Société et ne pourra être refacturée aux clients. Si les remboursements réalisés sont inférieurs aux remboursements attendus, la différence sera au bénéfice de la Société sans rétrocession aux clients.

Les remboursements effectués aux consommateurs ne sont pas pris en compte dans le chiffre d'affaires mais sont réglés par la Société au nom et pour le compte de son client et transitent par des comptes de bilan.

- Les autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation correspondent généralement aux frais refacturés aux clients (affranchissements principalement) d'une part et d'autre part, aux indemnités d'assurance perçues sur les opérations promotionnelles déclarées en sinistre. Les frais sont refacturés et enregistrés en produits au fur et à mesure qu'ils sont engagés par le groupe. Les produits correspondant aux indemnités d'assurance sont enregistrés dès lors qu'il apparaît certain que l'assurance indemniserait une opération déclarée en sinistre.

Impôts différés

Certains retraitements de consolidation ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés déterminée en application de la méthode de report variable.



II - Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

2.1 Immobilisations et amortissements

Immobilisations Incorporelles en €	Clôture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2025
Ecart d'acquisition	33 758 343	143 747	243 114	33 658 976
Concessions, brevets et droits similaires	1 264 489	1 156 989		2 421 478
Mali technique	5 091 366			5 091 366
Immobilisations en cours	593 957	15 000	575 571	33 386
Total	40 708 155	1 315 736	243 114	41 205 206

Le détail du poste écarts d'acquisition se présente comme suit :

Ecarts d'acquisition en €	Valeur nette 31/12/2024	Variation	Amort./Prov.	31/12/2025
EA- ACTIVATION	3 524 433		225 000	3 299 433
EA- QWAMPLIFY NORDICS	134 885	- 134 885		-
EA - BESPOKE	9 063 181			9 063 181
EA - ADVERTISE ME	6 140 620			6 140 620
EA - EURATEACH	99 250		99 250	-
EA -NOUVODUO	1 247 197	143 747		1 390 944
Total	20 209 566	8 862	324 250	19 894 178

Ecarts d'acquisition en €	Valeur brute	Amort. & Prov.	31/12/2025
EA- ACTIVATION	6 345 023	3 045 590	3 299 433
EA - SCALE MEDIA	1 196 263	1 196 263	0
EA - BESPOKE	14 474 999	5 411 818	9 063 181
EA - AVERTISE ME	8 666 742	2 526 122	6 140 620
EA - EURATEACH	179 250	179 250	0
EA -NOUVODUO	2 796 698	1 405 754	1 390 944
Total	33 658 975	13 764 797	19 894 178

Les nouveaux (ou variations) écarts d'acquisition sur l'exercice sont :

- Ecart d'acquisition NOUVODUO : 143 747 € (complément de prix)
- Ecart d'acquisition NORDICS : -134 885 € (cession)



Les principales composantes du poste « Concessions, brevets et droits similaires » au 31 décembre 2025 sont des logiciels et solutions informatiques.

Le mali technique de 5 091 365 € issu de la fusion entre anciennement CUSTOM SOLUTIONS et CUSTOM HOLDING renommée CUSTOM SOLUTIONS se décompose en une seule unité génératrice de trésorerie (UGT) correspondant à l'activité de gestion d'opérations en Marketing Opérationnel. Dans cette UGT, sont venus s'agréger les actifs incorporels de QWAMPLIFY NORDICS pour former le pôle ACTIVATION.

Amortissements et dépréciations des Immobilisations Incorporelles en €	Clôture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Ecart d'acquisition	1 387 793		21 229	1 366 564
Concessions, brevets et droits similaires	1 002 725	431 710		1 434 435
Total des amortissements	2 390 518	431 710	21 229	2 800 999
Dépréciation des immobilisations incorporelles	17 257 346	372 232	87 000	17 542 578
Total des dépréciations	17 257 346	372 232	87 000	17 542 578
Total	19 647 864	803 942	108 229	20 343 577

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2025 en application de la procédure mise en place par le Groupe.

L'évaluation de la valeur d'utilité est fondée sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés : cinq ans, sur la base des plans d'affaires établis pour chaque unité génératrice de trésorerie
- Taux de croissance à long terme pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée de 1%
- Taux d'actualisation de 11,30 %

Les résultats de ces tests de dépréciation ont eu pour incidence d'enregistrer des dépréciations au 31 décembre 2025 ventilées entre :

Dotation prov. Écarts acquisitions en €	Clôture 31/12/2025
Provision EURATEACH	99 250
Provision ACTIVATION	225 000
Total	324 250



Immobilisations Corporelles en €	Clôture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Instal. matériel outillage industriels	322 005		31 117	290 888
Instal., agencement, aménagements divers	1 127 217	8 623		1 135 840
Matériel de transport	165 593			165 593
Matériel de bureau, mobilier	1 381 922	3 865	155 477	1 230 310
Immobilisations en cours	-			-
Total	2 996 737	12 488	186 594	2 822 631

Les principales composantes des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage industriel

Ce poste est essentiellement composé de machines industrielles de mise sous pli automatique du courrier ainsi de matériels de manutention

- Installations, agencements, aménagements divers

Ce poste comprend essentiellement les racks et rayonnages des entrepôts

- Matériel de transport

Ce poste comprend la flotte de véhicules affectée aux salariés du groupe.

- Matériel de bureau, mobilier

Ce poste comprend essentiellement le matériel informatique.

Amortissements et dépréciations des Immobilisations corporelles en €	Clôture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Instal., matériel outillage industriels	311 491		29 007	282 484
Instal., agencement, aménagements divers	1 049 782	19 490		1 069 272
Matériel de transport	82 259	29 312		111 571
Matériel de bureau, mobilier	1 232 097	11 641	112 240	1 131 498
Total	2 675 629	60 443	141 247	2 594 825



Immobilisations Financières en €	Clôture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Autres participations	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	1 301 964	567	76 719	1 225 812
Total	1 301 964	567	76 719	1 225 812

Ces postes comprennent au 31 décembre 2025 les prêts et autres immobilisations financières.

Il s'agit :

- des dépôts de garantie versés au bailleur des locaux dans le cadre des dispositions des baux commerciaux.
- des fonds détenus par le gestionnaire du contrat de liquidité.
- des dépôts à terme et valeurs mobilières de placement bloqués et donnés en nantissement aux établissements financiers en garantie des emprunts souscrits par le groupe QWAMPLIFY et de découverts bancaires pour un montant de 1 M€.

Dépréciations des Immobilisations Financières en €	Clôture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Prêts et autres immobilisations financières	14 830			14 830
Total	14 830	-	-	14 830

2.2 Stocks et provisions sur stocks

Il n'existe aucun stock au 31 décembre 2025.



2.3 Créances

Etat des créances en €	Montant brut au 31/12/2025	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 225 813		1 225 813
De l'actif circulant			
Créances clients	13 482 571	13 482 571	
Fournisseurs		-	
Personnel et comptes rattachés	39		
Organismes sociaux	9 749	9 749	
Impôt sur les bénéficiaires	807 432	807 432	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 634 193	1 634 193	
Etat - produits à recevoir	95 500	95 500	
Gestion des opérations promotionnelles	244 950	244 950	
Débiteurs divers	46 292	46 292	
Impôt différés actifs	104 277	104 277	
Charges constatées d'avance	335 723	335 723	
Total	17 986 539	16 760 687	1 225 813

A titre de complément d'information, les postes suivants sont constitués des éléments suivants :

- Créances clients

Ce poste se compose :

Clients en €	31/12/2025		
	Brut	Provision	Net
Créance clients	7 639 422	1 061 840	6 577 582
Clients - appels de fonds non versés	3 929 073		3 929 073
Clients factures à établir	1 914 076		1 914 076
Total	13 482 571	1 061 840	12 420 731

- La provision pour factures à établir correspond :
 - aux opérations terminées à la clôture de l'exercice et facturées sur l'exercice suivant
 - aux opérations en cours à la clôture de l'exercice ayant donné lieu à une facturation prévisionnelle durant l'exercice inférieure aux prestations effectivement réalisées. Une facture à établir de la différence est provisionnée en date de clôture.
- Les appels de fonds non versés correspondent aux avances de trésorerie demandées aux clients au démarrage du contrat et non encore reçues.



2.4 Trésorerie

La trésorerie de la Société comprend la trésorerie issue des appels de fonds qu'elle adresse à ses clients dans le cadre de la gestion de leurs opérations promotionnelles aux fins de rembourser les consommateurs. La trésorerie de l'activité de l'entreprise retraitée de l'encaissement des appels de fonds s'élève à la clôture à :

Trésorerie propre d'activité commerciale en €	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs mobilières de placement nanties ou disponibles	2 008 785	1 009 292
Disponibilités (nettes de provision)	15 823 366	13 159 359
Concours bancaires courants	- 2 687 227	- 707 454
Trésorerie de la Société	15 144 924	13 461 197
Clients - Appels de fonds à recevoir	3 929 073	1 774 195
Autres créances - gestion des opérations promotionnelles	244 950	770 865
Appels de fonds versés sur opérations en cours	- 12 893 932	- 10 503 993
Trésorerie propre d'activité	6 425 015	5 502 264

Détail du poste « dépôts à terme et valeurs de mobilières de placement » nanties et disponibles :

Libellé	Valeur nette Comptable	Valeur de marché
Actions	330 781	8 042
Autres fonds de placement	999 657	999 657
Provision pour dépréciation	-322 903	
Total	1 007 535	1 007 699

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué par nature de produits présentant un risque de perte en capital.

2.5 Capital social

Actions	Nombre	Valeur Nominale	Montant
Capital social au 1 ^{er} janvier 2024	5 681 032	1 €	5 681 032
Variation pendant l'exercice	0	1 €	0
Capital social au 31 décembre 2025	5 681 032	1 €	5 681 032



Le tableau de variation sur l'exercice des titres auto-détenus se présente comme suit :

Opérations	Nombre actions propres	Solde en valeur (€)
Solde au 1/1/2024	490 785	1 329 337
acquisition/vente sur l'exercice	135 000	263 520
attribution actions gratuites	- 45 494	- 206 616
paiement titres en actions	- 59 326	- 165 833
Nombre actions propres 31/12/2025	520 965	1 220 408

2.6 Dettes

Etat des dettes en €	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
- à un an maximum à l'origine	2 687 227	2 687 227		
- à plus d'un an	619 316	306 284	313 032	
Emprunts et dettes financières diverses	5 249	5 249		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 792 916	4 792 916		
Personnel et comptes rattachés	906 880	906 880		
Organismes sociaux	829 265	829 265		
Impôts différés passifs	158 491	158 491		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 860 810	1 860 810		
Autres impôts et taxes	91 297	91 297		
Clients créditeurs	353 493	353 493		
Clients appels de fonds à rembourser	1 559 977	1 559 977		
Clients - avoirs à établir	1 482 071	1 482 071		
Appel de fonds sur opération promotionnelle	11 333 955	11 333 955		
Autres dettes	2 791	2 791		
Produits constatés d'avance	1 816 164	1 816 164		
Total	28 499 902	28 186 870	313 032	-

A titre de complément d'information, les postes suivants sont constitués des éléments suivants :

➤ Clients créditeurs

Les clients créditeurs correspondent essentiellement aux soldes à rembourser sur les appels de fonds relatifs aux opérations terminées



➤ Clients – provisions pour avoir à établir

La provision pour avoirs à établir correspond :

- aux opérations terminées à la clôture de l'exercice qui feront l'objet d'un avoir correspondant au montant des remboursements non versés aux consommateurs qui seront, au choix du client, utilisés par lui pour de futures opérations ou lui seront restitués.

- aux opérations en cours à la clôture de l'exercice ayant donné lieu à une facturation prévisionnelle durant l'exercice supérieure aux prestations effectivement réalisées. Un avoir de la différence est provisionné en date de clôture.

➤ Appels de fonds sur opérations promotionnelles

Il s'agit des appels de fonds versés par les clients sur les opérations en cours et dont le solde sera remboursé en fin d'opérations promotionnelles.

➤ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent :

- aux opérations n'ayant pas débuté au 31 décembre 2025 et qui ont fait l'objet de facturation durant l'exercice.

- aux opérations forfaitaires facturées et en cours au 31 décembre 2025, pour lesquelles une estimation de la prestation effectivement réalisée au 31 décembre 2025 est inférieure à la prestation facturée. Un produit constaté d'avance est alors comptabilisé pour la différence.

2.7 Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en €	Clôture 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2025
Provision pour litiges prud'homaux	175 000	37 000	100 000	112 000
Provision pour charges	228 681		72 285	156 396
Provision indemnité de retraite	468 263		63 513	404 750
Total	871 944	37 000	235 798	673 146



2.8 Chiffre d'affaires

Information sectorielle

Chiffre d'affaires en M€	Clôture 31/12/2025	Clôture 31/12/2024 (15 mois)	Variation 2024/2025
Média	16,8	25	-32,80%
Activation marketing	10,3	16,9	-39,05%
Total	27,1	41,9	-35,32%

Par zone géographique

L'ensemble de l'activité de QWAMPLIFY est réalisé en Europe, premier et unique niveau d'information en matière d'information par zone géographique.

2.9 Autres produits

Autres produits en €	Clôture 31/12/2025	Clôture 31/12/2024 (15 mois)
Subventions (dont crédit d'impôt recherche)	152 408	232 782
Production immobilisée	400 369	578 101
Résultat de cession de filiales	360 342	
Refacturation des frais d'affranchissement		15 025
Autres produits de gestion courante	677 213	1 244 893
Total	1 590 331	2 070 800

Le résultat de cession correspond à la plus-value réalisée lors de la cession de la filiale NORDICS.



2.10 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes en €	Clôture 31/12/2025	Clôture 31/12/2024 (15 mois)
Prestations de services / Sous traitance	8 349 333	12 968 633
Eau gaz électricité	20 257	21 590
Petit matériel et fournitures	238 784	307 132
Services extérieurs	366 158	942 271
Locations et charges locatives	1 350 457	1 331 621
Entretien et maintenance	367 837	383 609
Assurances	96 829	94 802
Colloques, séminaires, documentations	44 832	48 722
Honoraires, commissions, intérim	763 165	781 069
Publicité et communication	274 896	358 533
Transports et déplacements	297 809	478 666
Téléphone, internet et affranchissement	36 223	63 062
Services bancaires	107 171	114 181
Autres services extérieurs	208 304	304 782
Jetons de présence	29 131	45 000
Pertes sur créances irrécouvrables	171 297	36 683
Valeur nette comptable cession d'immob.	103 171	
Charges diverses de gestion courante	51 819	216 359
Total	12 877 473	18 496 715

2.11 Effectif moyen annuel

Effectif	Clôture 31/12/2025	Clôture 31/12/2024
Total	187	238

2.12 Amortissements et provisions d'exploitation nets

Amortissements et provisions d'exploitation en €	Clôture 31/12/2025	
	Dotations	Reprises
Amortissements	571 164	
Provisions d'exploitation	338 844	544 283
Immobilisations	47 982	
Clients	253 612	308 235
Provision pour risques	37 250	100 000
Provisions actions gratuites		72 535
Provisions pour Indemnité de retraite		63 513
Total	910 008	544 283



2.13 Dotations aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition et malis techniques

Amort. et prov. Écarts acquisitions en €	Clôture 31/12/2025	Clôture 31/12/2024
Provision ACTIVATION	225 000	
Provision EURATEACH	99 250	80 000
Provision NOUVODUO		955 000
Total	324 250	1 035 000

2.14 Résultat financier

Résultat financier en €	Clôture 31/12/2025	Clôture 31/12/2024
<i>Produits</i>		
Intérêts des comptes à terme	331 010	295 492
Reprise sur dépréciation financière		714 782
Total produits financiers	331 010	1 010 274
<i>Charges</i>		
Intérêts des emprunts	65 420	65 436
Dotations pour dépréciation		23 116
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières		
Total charges financières	65 420	88 552
Résultat financier	265 590	921 722

2.15 Produits et charges exceptionnels

Résultat exceptionnel en €	Clôture 31/12/2025	Clôture 31/12/2024
<i>Produits</i>		
Produits exceptionnels divers		8 681
Produits de cession d'immobilisations		
Reprise sur provisions pour risques et charges		268 547
Total produits exceptionnels	-	277 228
<i>Charges</i>		
Valeur nette comptable des immobilisations		750 782
Dotations aux provisions exceptionnelles		100 000
Coûts restructuration		246 462
Autres charges		236 516
Total charges exceptionnelles	-	1 333 760
Résultat exceptionnel	-	- 1 056 532



À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan comptable général. Ce texte a notamment introduit une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, supprimé la technique des transferts de charges, modernisé la nomenclature des comptes et les modèles d'états financiers, ainsi que la présentation de certaines informations en annexe.

Conformément à l'article 833-2 du Plan comptable général, l'impact du changement de réglementation sur les principaux postes de l'exercice 2025 impact essentiellement :

- le résultat exceptionnel qui enregistrait en 2024 les plus et moins-values sur cession d'actifs financiers, lesquels sont désormais enregistrés en résultat financier et les coûts de restructuration, lesquels sont désormais enregistrés en résultat d'exploitation.

2.16 Contribution des sociétés mises en équivalence

Il n'existe aucune entité consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence

2.17 Impôt sur les bénéfices et impôts différés

a – Détail de l'impôt sur les résultats

	31/12/2025
Impôts exigibles	118 474
Impôts différés	85 213
TOTAL	203 687

b – Rationalisation de la charge d'impôt

	31/12/2025
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 056 364
Charge (-) ou produit (+) d'impôt (a)	- 203 687
Résultat avant impôt	1 260 051
Taux effectif d'impôt	16,16%
Taux d'impôt théorique de l'entreprise consolidante	25,00%
Charge/Produit d'impôt théorique (b)	- 315 013
Ecart d'impôt (a) - (b)	- 111 326
différences liées aux différences permanentes	- 171 515
Provision écart d'acquisition non déductible	81 063
déficits fiscaux non activés	
déficits antérieurs imputés	-
différences liées aux différences de taux	-
Crédit d'impôt (produit non imposable)	- 20 874
TOTAL DES DIFFERENCES	- 111 326



c – Impôts différés

Solde d'impôt différé actif au 1er janvier 2025	225 266
Solde d'impôt différé passif au 1er janvier 2025	194 267
Situation nette d'impôts différés au 1er janvier 2025	30 999
Effet résultat	- 85 213
Effet périmètre	
Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2025	104 277
Solde d'impôt différé passif au 31 décembre 2025	158 491
Situation nette d'impôts différés au 31 décembre 2025	- 54 214

2.18 Politique de risques de change

La société ne supporte aucun risque de change significatif.

III - Informations diverses

3.1 Dirigeants

Le Conseil d'Administration en date du 13 août 2024 a fixé comme suit, la rémunération du Président du Conseil d'administration :

- Une rémunération fixe annuelle brute de 150 000 €
- Une prime annuelle brute déterminée de la façon suivante : 1.5% du résultat d'exploitation consolidé du groupe QWAMPLIFY et 3% de la croissance du résultat d'exploitation de N vs N-1

Sur l'exercice 2025, le Président a perçu une rémunération brute globale de 266 729 € intégrant la prime de résultat de l'exercice précédent et un bonus exceptionnel de 50 000 € lié à la cession de NORDICS octroyé par le Conseil d'administration du 13 août 2024.

Sur l'exercice 2025, le Directeur général a perçu une rémunération brute globale de 196 930 €.

Les membres du conseil d'administration ont perçu 29 131 € au titre des jetons de présence et n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature. Il n'existe aucune prime d'arrivée ou de départ à leur profit ni aucun régime complémentaire de retraite.



3.2 Tableau des principaux engagements

Engagements financiers en €	donnés	reçus
Cautions		
Néant		Néant
Total (1)		
Autres engagements		
Engagement de retraite	404 750	
Total (2)	404 750	

Total des engagements financiers (1+2)	404 750	
Dont concernant:		
Les dirigeants		
Les autres entreprises liées		

Les autres principaux engagements sont les suivants :

- Engagement de la société QWAMPLIFY de soutien financier de sa filiale SCALE MEDIA

3.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature dette	Nature de la Garantie	Emprunts et découverts au 31/12/2025	Montant nanti au 31/12/2025 (VMP & DAT)	Montant nanti au 31/12/2025 (titres de participation)
Emprunt bancaire	Nantissement de valeurs mobilières de placement, dépôts à terme et titres de participation	592 726	1 001 250	592 334



3.4 Informations concernant les entreprises liées

Conventions réglementées antérieures qui se sont poursuivies au cours de l'exercice :

A la suite l'autorisation préalable du Conseil d'Administration du 26 mars 2020 :

- résiliation en date du 31 mars 2020 par anticipation du bail commercial signé avec la SASU SVIC en date du 1er avril 2010 modifié par avenant du 1er avril 2018,
- signature d'un nouveau bail commercial d'une durée de 12 années dont 9 années incompressibles à effet au 1er avril 2020 afin d'adapter les surfaces louées par la Société Qwamplify aux seules sociétés du groupe (arrêt des sous-locations externes) pour une surface occupée de 2 229,80 m² et un loyer annuel de 107 702 € augmenté d'une provision annuelle pour charges locatives de 68 785 € HT

Conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice :

A la suite de l'autorisation préalable du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2025 :

- signature d'un nouveau bail commercial d'une durée de 9 années à effet au 1er avril 2025 pour une surface occupée de 851,02 m² et un loyer annuel de 106 746 € augmenté d'une provision annuelle pour charges locatives de 58 710,10 € HT

3.5 Plan de stock option et actions gratuites

Il n'existe pas de plan de stock option.

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 23 mars 2023 dans sa dix-septième résolution a décidé le 28 juin 2024 de l'attribution de 296 250 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et/ou conditions de présence.

- Date d'attribution : 28 juin 2024
- Durée d'acquisition : 1 an à 3 ans
- Date d'attribution définitive : du 1^{er} juillet 2025 au 1^{er} juillet 2027
- Durée de conservation : 1 an
- Date de première cession possible : du 1^{er} avril 2026 au 1^{er} juillet 2028

Au cours de l'exercice, le Président a constaté que les conditions d'attribution pour les bénéficiaires d'actions gratuites de ce plan sont réalisées et par conséquent, il a été définitivement attribué sur l'exercice 35 494 actions gratuites aux salariés.

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 23 mars 2023 dans sa dix-septième résolution a décidé le 28 juin 2024 de l'attribution de 10 000 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et/ou conditions de présence.

- Date d'attribution : 28 juin 2024
- Durée d'acquisition : 1 an
- Date d'attribution définitive : 1^{er} juillet 2025
- Durée de conservation : 2 ans
- Date de première cession possible : 1^{er} juillet 2028



Au cours de l'exercice, le Président a constaté que les conditions d'attribution pour les bénéficiaires d'actions gratuites de ce plan sont réalisées et par conséquent, il a été définitivement attribué sur l'exercice 10 000 actions gratuites aux salariés.

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 26 septembre 2024 dans sa cinquième résolution a décidé le 26 septembre 2024 de l'attribution d'un nombre maximum de 450 000 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et/ou conditions de présence.

- Date d'attribution : 26 septembre 2024
- Durée d'acquisition : 1 an et 9 mois jusqu'à 3 ans et 9 mois
- Date d'attribution définitive : du 1^{er} juillet 2026 au 1^{er} juillet 2028
- Durée de conservation : 2 ans
- Date de première cession possible : du 1^{er} juillet 2028 au 1^{er} juillet 2030

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 26 septembre 2024 dans sa cinquième résolution a décidé le 26 septembre 2024 de l'attribution de 2 250 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et/ou conditions de présence.

- Date d'attribution : 26 septembre 2024
- Durée d'acquisition : 1 an et 4 mois
- Date d'attribution définitive : 30 janvier 2026
- Durée de conservation : 2 ans
- Date de première cession possible : 30 janvier 2028

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 26 septembre 2024 dans sa cinquième résolution a décidé le 26 septembre 2024 de l'attribution de 7 500 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et/ou conditions de présence.

- Date d'attribution : 26 septembre 2024
- Durée d'acquisition : 1 an et 9 mois
- Date d'attribution définitive : 1^{er} juillet 2026
- Durée de conservation : 1 an
- Date de première cession possible : 1^{er} juillet 2027

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 26 septembre 2024 dans sa cinquième résolution a décidé le 31 décembre 2025 de l'attribution de 4030 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et/ou conditions de présence.

- Date d'attribution : 31 décembre 2025
- Durée d'acquisition : 1 an et 1 mois
- Date d'attribution définitive : 30 janvier 2027
- Durée de conservation : 2 ans
- Date de première cession possible : 30 janvier 2029



3.6 Honoraires du commissaire aux comptes

	SACOR	
	2025	2024
Honoraires d'audit		
Certification des comptes individuels et conso.		
Société mère	32 200	30 800
Filiales intégrées	88 200	86 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrés		
TOTAL	120 400	116 800

